



CLASSIQUES
GARNIER

« Vie de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série III*, n° 11
- 12, 1959 – 3, p. 2-6

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12274-6.p.0006](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12274-6.p.0006)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1960. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Vie de la Société

Séance de travail du 11 avril 1959.

Sous la présidence de M. Maurice Rat, entouré de son Bureau, la Société entend deux communications importantes. La première, de M. Léon Petit, traite de *Montaigne curiste*. M. Léon Petit, érudit poitevin, comme Maurice Rat, a découvert dans sa province un médecin partisan des cures thermales dès le xvi^e siècle, et qui mit en honneur les eaux de Pougues, méconnues jusque-là. Montaigne, qui expérimenta sans beaucoup de succès les différentes stations de France et d'Italie, aurait peut-être soulagé ses maux avec les eaux de Pougues, s'il avait eu l'heur de rencontrer ce médecin de bon conseil. Or, il s'agit d'un ancêtre de La Fontaine, du côté maternel. Montaigne et La Fontaine, rapprochés par les eaux de Pougues, quel colloque !

De son côté M. Jacques de Feytaud avait envoyé de Bordeaux une communication intitulée *Montaigne, Pascal, Fontenelle ou le danger des parenthèses*, où il montrait comment Fontenelle n'avait eu qu'à ôter les prudentes parenthèses des *Essais* pour rencontrer le scepticisme religieux, ce que redoutait déjà Pascal.

Séance de travail du 7 novembre 1959.

Après l'interruption des vacances, la Société reprend ses réunions sous la présidence de M. Maurice Rat. Après avoir salué la mémoire des sociétaires disparus depuis la précédente séance, MM. Exbraya et Labouret, Maurice Rat annonce de nouvelles adhésions, notamment celle de M. L. Lafuma, qui assiste à cette réunion. Tout le monde sait combien les *Pensées* de Pascal ont été l'objet de l'érudition précise et hardie de M. Lafuma et comment, grâce à lui, le texte intégral de Pascal a été restitué dans l'état où il se trouvait à la mort de son auteur.

La parole est ensuite donnée à M^{me} Hamel, agrégée de l'Université, assistante à la Faculté des Lettres de Rennes, pour sa communication, *Quelques mots-thèmes des Essais*. M^{me} Hamel examine les différents sens du mot *essai* dans la langue du xvi^e s. et chez Montaigne, en confrontant notamment les diverses traductions qu'en donnèrent les éditions étrangères. Il semble que le sens d'*expérience* doive l'emporter sur celui de *tentative*. Cette conférence donne lieu à de brillantes interventions de MM. Maurice Rat, Roger Trinquet et du D^r Chauvois, l'auteur de l'émouvante *Vie de Harvey*, publiée l'an dernier.

Séance de travail du 21 novembre 1959.

M. Maurice Rat ouvre la séance en donnant lecture du rapport de M. Jacques de Feytaud, secrétaire de séance des réunions bordelaises sur la récente réunion du 7 novembre dernier à Bordeaux.

Société des Amis de Montaigne. Section de Bordeaux.

« La section bordelaise de la Société des Amis de Montaigne s'est réunie le Samedi 7 novembre 1959, à 17 h. 30, chez M. Palassie, Président.

Étaient présents : M^{mes} Palassie et Bourdaa, MM. Mesnard, Chapon, Bonnet, Aussaresses, Perrotin, de Feytaud.

MM. Chambrière, Paul, Trigeaud s'étaient excusés.

Après approbation des rapports moral et financier, le Président met les sociétaires au courant des questions concernant le *Bulletin*, et en particulier des démarches qu'il a entreprises auprès du Conseil Général de la Gironde et de la Mairie de Bordeaux pour obtenir une subvention.

Un compositeur belge, M. De Guide, est l'auteur d'une œuvre musicale, intitulée *Le Tombeau de Montaigne*, dont les diverses parties correspondent aux titres de quelques chapitres des *Essais*.

Le Président rappelle le projet de Congrès pour le quatrième centenaire de la mort de La Boétie, en 1963.

Il évoque ensuite la question importante des frais de bureau de la section bordelaise, frais que le Président supporte personnellement depuis sa fondation. Cette situation ne saurait se prolonger sans inconvénient. A l'unanimité, il est alors décidé de demander aux sociétaires girondins un supplément de cotisation destiné à couvrir ces frais. Le principe d'un « franc lourd » par membre a été retenu. Mais les modalités de perception doivent être précisées. Craignant que la négligence possible de certains ne fasse oublier trop souvent ce supplément, s'il doit être réglé par un versement séparé, plusieurs sociétaires ont suggéré que cette modeste « contribution » supplémentaire soit incorporée pour les membres bordelais à la cotisation versée annuellement au trésorier de la Société, et réclamée par Paris en même temps qu'elle.

On procède alors à l'élection du Bureau. M^{me} Mähler-Besse, Présidente d'honneur.

M. Palassie, Président.

M. Dubois-Challon, Vice-président.

M^{me} Bourdaa, Trésorière.

M. Trigeaud, Secrétaire.

Le Président Palassie présente notre confrère, M. Bonnet, dont les savants commentaires sur les annotations de Florimond de Raemond paraissent dans le *Bulletin* n° 10.

M. Bonnet prend la parole pour une communication remarquable, proposant une nouvelle interprétation du « Souffler prou souffler ». Cette communication, très applaudie, qui sera publiée dans un prochain *Bulletin*, a été suivie d'une intéressante discussion.

Cette lecture faite, qui est fort applaudie, le Président Maurice Rat donne la parole à M. Pierre Michel, qui lit la communication de M. Joseph Saint-Martin sur « l'homme d'entendement de Précepteur » de Montaigne.

Talpin, est-il cet homme ? M. Maurice Rat et M. Charles Sèche-resse, inclinent assez à le croire, M. Roger Trinquet fait des réserves.

La conférence, érudite et prudente, de M. Joseph Saint-Martin sera publiée dans le prochain *Bulletin*.

Assemblée générale du 5 décembre 1959.

Ouverte à 17 heures précises devant une nombreuse assistance qui emplit les salons de M. Georges Guichard, la séance permet à l'assemblée d'approuver à l'unanimité, le rapport moral, présenté par M. Georges Guichard, le rapport financier présenté par M. Sichère, et de reconduire pour deux ans le Bureau :

M. Stéphane Sichère produit la balance des comptes de l'exercice allant du 13 décembre 1958 au 5 décembre 1959, dont l'équilibre a permis entre autres, de payer les *Bulletins* 7, 8, 9 et 10 et de prévoir le paiement du *Bulletin* 11-12 (juillet-décembre 1959), présentement sous presse.

M. Georges Guichard indique ensuite, dans son rapport moral, que le Bureau n'a pas cru devoir proposer une augmentation des cotisations portées l'an dernier à 1.000 fr. pour les membres de la Société.

Le Président Maurice Rat souligne alors que la Société compte sur chacun de ses membres pour suivre l'exemple donné par M. Georges Palassie, recruteur inlassablement dévoué de nouveaux sociétaires.

« En 1959, nous avons pu, dit-il, publier 112 pages en quatre bulletins, dont le troisième, par économie, est jumelé avec le quatrième (*bull.* 9, 10, 11-12). Or nous devrions, si nous le pouvions, publier annuellement 4 bulletins de 64 ou 80 pages chacun soit plus du double. Nous ne le pouvons pas faute d'argent. En dépit de l'aide précieuse de la Direction des Lettres, de la subvention du Conseil général de la Dordogne, et des subventions espérées de la Ville de Bordeaux et du Conseil général de la Gironde, il nous faudrait pour atteindre ce but *cent nouveaux adhérents*.

J'espère que chacun de nos sociétaires aura à cœur d'amener une adhésion à notre Société.

Ainsi notre *Bulletin* pourra publier toutes les communications ou études de ses membres. »

M. Maurice Rat signale, en outre, que certains *Bulletins de la Troisième série* sont tout prêts d'être épuisés, et que les nouveaux Sociétaires qui désireraient acquérir cette *série complète* ont avantage à le faire au plus tôt.

Il remercie enfin, au nom de tout le Bureau, l'Assemblée générale d'avoir renouvelé à celui-ci sa confiance.

Séance du travail du 5 décembre 1959.

Le Président salue l'entrée dans la Société de deux nouveaux membres : le D^r Jean Sorillet, de l'Académie de Saintonge (Saintes), parrainé par M. Pierre Audiat et par lui-même ; le P^r Froid, agrégé de l'Université (Paris), parrainé par M. Richard Chapon, membre donateur de la Société et par lui-même.

Il donne ensuite la parole à M. Roger Trinquet, qui fait une commu-

nication savante et sur bien des points, riche de faits nouveaux, sur *Léonor la fille de Montaigne*, dont voici la substance :

« Deuxième enfant du mariage de Montaigne avec Françoise de la Chassaigne — une première fille leur était née, l'année précédente, mais n'avait pas vécu —, Léonor naquit le 9 septembre 1571. Tout comme son père, elle fut envoyée en nourrice dans un hameau de la châtelainie : ayant peu de goût pour les tout-petits, le philosophe ne souffrait guère qu'ils fussent « nourris » près de lui ; il eût certes préféré un fils — héritier de son nom et de son patrimoine — auquel, sans nul doute, il aurait consacré tous ses soins. En outre, il faut reconnaître que Montaigne n'avait rien d'un *féministe*.

Au moment où la Renaissance italienne avait placé la femme au premier plan, au moment où les princes de l'Humanisme — un Érasme, un Vivès — s'occupaient dans un sens plus libéral du problème de l'éducation des femmes, Montaigne — on le sent — voue, quant à lui, le beau sexe à une inculture presque complète ; s'il concède du bout des lèvres à ses sœurs inférieures le droit d'entr'ouvrir quelques livres — poètes, historiens et philosophes — il ne doit guère être convaincu du bien-fondé de cette innovation, car il s'est bien gardé d'y associer sa propre fille.

Parlant de Léonor, dans une lettre à Juste-Lipse du 2 mai 1596, M^{lle} de Gournay n'écrivait-elle pas : « Ses mœurs ne la rendent point indigne de son père, ni son esprit aussi, *si on eût pris la peine de l'instruire*. » Ne croyons pas cependant que Montaigne n'eût pas pour sa fille — son unique enfant — de l'affection et même de la tendresse ; il nous parle d'elle dans les *Essais* et même dans le *Journal*, la mentionne à six reprises dans son *Livre de Raison*. La vérité est que Montaigne faisait fort peu de fond sur la valeur intellectuelle des femmes. Il s'est donc rangé bien facilement à ce vieux et sot principe, traditionnellement appliqué : aux hommes, l'éducation des garçons, aux femmes, celle des filles !

Aussi laissa-t-il son épouse s'occuper entièrement de l'éducation de Léonor, qui fut élevée « d'une forme retirée et particulière ». Très indulgente, Françoise de La Chassaigne entraînait parfaitement dans les vues de son mari sur le chapitre de la douceur ; pour le reste, Michel n'approuvait guère — « la police féminine a un train mystérieux : il faut le leur quitter » —, mais laissait faire...

Ignorante et suave — belle ? on ne sait, mais riche héritière en tout cas — Léonor était destinée au mariage. Peut-être le projet de son union avec François de La Tour fut-il esquissé dès 1579 — on fiançait jeune alors ! Les noces furent célébrées à Montaigne le 27 mai 1590. Montaigne, toujours un peu personnel, avait rêvé d'un gendre qui eût « appâté ses vieux ans ». C'était trop demander : un mois après, la jeune femme quittait le château de son père et s'en allait, avec son mari, vers « son nouveau ménage » : c'est alors que le moraliste dut sentir la place que Léonor tenait dans sa vie... Il vécut encore assez pour apprendre la naissance du premier enfant de Léonor, Françoise — encore une fille ! — (31 mars 1591). L'année suivante, il mourait au mois de septembre.

Montaigne ne laissait pas de testament : les minutieuses dispositions, contenues dans le contrat de mariage de sa fille, en tenaient lieu. Ce contrat, qui assurait l'usufruit de la terre de Montaigne, à sa femme, prévoyait, pour la transmission du nom et de la seigneurie, un système

de substitution peu clair, et que vint encore compliquer la mort prématurée en 1594, de François de La Tour, le gendre du philosophe.

M^{me} de Montaigne fut nommée tutrice de sa petite fille, car Léonor n'avait pas encore atteint sa majorité — 25 ans alors. Il semble, au reste, que, d'esprit peu pratique, elle ait abandonné totalement à sa mère, par la suite, le soin des affaires. C'est donc Françoise de La Chassaingne qui après avoir réalisé de vastes épargnes, négocia l'alliance de sa petite fille âgée de 9 ans avec l'héritier de l'illustre famille des Lur-Saluces — le fiancé, lui, n'avait que 8 ans.

Il est probable que l'initiative de ce projet prématuré soit revenue à la famille du futur, car, ruiné et coulé de dettes, Jean de Lur, le père du promis, comptait sans doute sur ce mariage pour renflouer ses affaires ; de fait, il prit en mains la tutelle de sa future bru : il encaissa les belles épargnes de M^{me} de Montaigne ! Cette dernière, qu'une aussi brillante alliance avait dû flatter, rendait définitivement en 1607 ses comptes de tutelle : elle profitait alors de cet éclaircissement de la situation pour remarier Léonor, dont les affaires, jusque-là, restaient trop embarrassées.

C'est dans ces conditions que la fille de Montaigne convola en secondes noces, le 20 octobre 1608, avec Charles de Gamaches, vicomte de Rémond. De ce mariage naquit la petite Marie (30 avril 1610) qui devait perpétuer la descendance du moraliste. Léonor connut-elle enfin quelques années paisibles ? On peut se le demander : d'une nature fragile, sa santé déclinait, et elle se voyait tiraillée de tous côtés. Le 4 mars 1615, elle rédigeait un testament par lequel elle instituait son petit-fils Charles de Lur, son héritier universel, léguant la bibliothèque de son père à M. de Rochefort, vicaire général d'Auch. Mais, cinq mois plus tard, revenue du château de la Tour au château de Montaigne, elle signait une donation aux termes de laquelle c'était Marie de Gamaches, cette fois, qui recevait tous ses biens. Ces mesures totalement contradictoires et dont ni l'une ni l'autre ne devait recevoir d'exécution, laissent supposer de bien cruels conflits d'intérêts, et des pressions non moins pénibles.

D'ailleurs, sa fin approchait : le 16 janvier 1616, Léonor, âgée seulement de 44 ans, terminait une existence effacée, et, semble-t-il, sans grande joie.

Fille inconnue d'un si glorieux père, elle mérite pourtant qu'on se penche sur elle. Ame sensible et pitoyable, son testament — où les pauvres ne sont pas oubliés — montre des qualités de cœur et une délicatesse bien touchante. Quant à l'esprit — sur lequel on n'avait jusqu'ici que le témoignage de Marie de Gournay — une curieuse dédicace, connue depuis peu, révèle chez l'humble fille du prodigieux écrivain, une grâce et une qualité de style qui permettent, pour la première fois, d'entrevoir, entre le père et la fille, une réelle filiation spirituelle. »